# Les produits classés CMR

**BIVC - JANVIER 2021** 

### Qu'est-ce qu'un produit CMR?

C

pour **Cancérogène**: substance ou mélange pouvant provoquer un cancer et/ou en augmenter la fréquence.

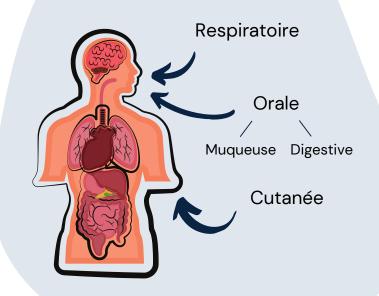
M

pour **Mutagène**: substance ou mélange susceptible de produire des mutations de l'ADN pouvant se traduire par des anomalies héréditaires.

R

pour Reprotoxique (ou toxique pour la Reproduction : substance ou mélange pouvant porter atteinte aux fonctions ou capacités de reproduction et pouvant provoquer des effets nocifs non héréditaires sur la descendance.

Quelles sont les voies d'exposition?



#### Comment les reconnaître?

Les produits CMR sont classés par catégorie selon leurs effets.

Vous retrouverez sur l'étiquette des produits classés CMR le pictogramme ci-contre associés aux mentions de danger (H) auxquelles ils sont associés.



Attention, des produits portent le même pictogramme sans être CMR.

**SOURCE: ANSES** 

Chaque année, SICAVAC édite un **Guide de protection de la Vigne.**Les produits classés CMR sont identifiés dans la colonne "Danger" du tableau par le symbole

GUIDE DE PROTECTION DE LA VIGNE 2020 SICAVAC

Service Interprofessionnel de Conseil Agronomique, de Vinification et d'Analyse du Centre 9, route de Chavignol - 18 300 SANCERRE/ Tel : 22 48 78 51 00 / Fax : 02 48 78 51 09 / E-mail : sicavacciwanadoo.fr SICAVAC SAS sporké pour le propriét de produit de produit production produit par produit publication produit publication produit produ

#### Comment les décrypter?



	<b>Catégorie 1A</b> Effets CMR avérés sur l'Homme	<b>Catégorie 1B</b> Effets CMR présumés sur l'Homme	<b>Catégorie 2</b> Effets CMR suspectés sur l'Homme
Mention d'avertissement	DANGER	DANGER	ATTENTION
Cancérogène	H350 : peut provoquer le cancer H350i : peut provoquer le cancer par inhalation		H351 : susceptible de provoquer le cancer
Mutagène	H340 : peut induire des anomalies génétiques		H341 : susceptible d'induire des anomalies génétiques
Reprotoxique	H360 : peut nuire à la fertilité ou au fœtus Déclinaison possible : H360F / H360D / H360FD / H360Fd /H360Df		H361 : susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Déclinaison possible : H361f / H361d / H361fd

Règlement CLP (Classification, Labelling, Packaging)



Les produits ayant des effets sur l'allaitement ou pouvant être présents dans le lait maternel menaçant alors la santé du nourrisson sont identifiés par la mention de danger :

H362: peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel (Pas de pictogramme)

#### Comment prévenir le risque CMR?

**Evaluer** les risques et les inscrire au Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels DUERP.



**Supprimer** ou **substituer** par un produit moins dangereux si cela est techniquement possible.

Agir en priorité sur les catégories 1A et 1B.

Sinon, réduire l'exposition au niveau le plus bas possible.

chimique est une **obligation** prévue par le **Code du Travail.** 

La prévention du risque

## Via la mise en place de mesures techniques et organisationnelles :

- Mise en place d'installations phytosanitaires et d'équipements de protection collective adaptés (filtration cabine, lieu de stockage, aire de lavage et système de gestion des effluents, etc.);
- Port d'EPI appropriés et en bon état ;
- Respect des conditions d'utilisation (délai de rentrée, coactivité, conditions météorologiques...);
- Limitation de la quantité de produits CMR et le nombre de personnes exposées.

- Informer et former les salariés ;
- Appliquer les mesures d'hygiène;
- Diffuser les **procédures d'urgence** ;
- Assurer une surveillance médicale renforcée des salariés exposés à des CMR de catégorie 1A et 1B.
  - → Boîte à outils de la MSA

(https://armorique.msa.fr/lfy/enseignement-sst-chimique)



Des alternatives existent, pour votre santé et celle des autres, adoptons-les



PLUS D'INFORMATIONS: SSA.MSA.FR